

Commune mixte de Rossemaison



**Toutes les
informations utiles
dont vous pourriez
avoir besoin
en 2011**

ADMINISTRATION COMMUNALE

www.rossemaison.ch
administration.rossemaison@bluewin.ch

Téléphone 032 422 36 54
Fax 032 422 36 81

Secrétariat et caisse
Contrôle des habitants
Permis de construire
Chômage

Solange Pheulpin
secretariat@rossemaison.ch

Heures d'ouverture: lundi de 17 h.⁰⁰ à 18 h.⁰⁰
vendredi de 10 h.⁴⁵ à 11 h.⁴⁵
ou sur rendez-vous

Teneur du registre des impôts
Valeurs officielles
Agence communale AVS

Corinne Gagnebin
corinne.gagnebin@bluewin.ch

Heures d'ouverture: mardi de 13 h.³⁰ à 16 h.⁰⁰
ou sur rendez-vous

PASSEPORT ET CARTE D'IDENTITE

Dès le 24 février 2010, toute demande de documents d'identité devra être déposée au bureau de passeports par Internet (www.passeportsuisse.ch) ou par téléphone (au 032 420 50 05).

Une fois la demande validée, un rendez-vous sera proposé au requérant.

Adresse : Bureau des passeports et des légalisations
Rue du 24-Septembre 1
2800 Delémont

CONSEIL COMMUNAL

Maire Administration générale Police locale - Bourgeoisie	Matteo Creti matteo.creti@rossemaison.ch vice-maire : Martine Cuttat
Finances Agglomération Delémont	Marjorie Connole marjorie.connole@rossemaison.ch suppléant : Matteo Creti
Affaires sociales Relations publiques	Martine Cuttat martine.cuttat@rossemaison.ch suppléant : Walter Rufer
Travaux publics	Walter Rufer walter.rufer@rossemaison.ch suppléante : Marjorie Connole
Service des eaux	Claude Girardin claud.girardin@rossemaison.ch suppléant : Vincent Steulet
Projets techniques Déchèterie et forêt	Vincent Steulet vincent.steulet@rossemaison.ch suppléant : Claude Girardin
Ecole et bâtiments communaux	Nathalie Suarez nathalie.suarez@rossemaison.ch suppléante : Martine Cuttat

IMPOTS ET TAXES COMMUNALES

revenu et fortune	: 2.10	taxe immobilière: 1 ‰
taxe des chiens	: Fr. 50.--	
Allocation de naissance	: Fr. 500.--	par nouveau-né
Services des eaux	: Fr. 100.--	taxe de base par habitation
	: Fr. 2.20/m ³	eau propre (potable)
	: Fr. -.80 /m ³	canalisations (épuration)
	: Fr. 200.--	forfait nouvelle construction

AUTORITES COMMUNALES

Président des assemblées M. Francis Meyrat	032 422 61 88
Directrice de l'école primaire Mme Chantal Goffinet	032 422 06 24
Commission d'école M. Denis Cuttat	032 422 43 60
Commission bourgeoise M. Vincent Steulet	032 422 22 73
Commission du jumelage Zoaga M. Marc-Aurèle Steulet	032 422 16 93
Commission du centre culturel Mme Claude-Eveline Bourquin	032 422 72 20
Sapeurs-pompiers SIS 6/12	118
Commandant SIS : M. Jean-Marc Brahier	
Chef de corps communal M. Frédéric Schaffter	032 423 19 55
Inspecteur du feu - ramoneur M. Jean-Luc Charmillot – Vicques	032 435 59 45
Responsable du réseau d'eau M. Jean-Pierre Chèvre	032 422 64 89

NUMEROS D'URGENCE

- **POLICE** **117**
- **SECOURS SANITAIRES** **144**
- **CENTRE « INTOXICATION »** **145**
- **REGA** **1414**

ETAT CIVIL JURASSIEN

Office de l'Etat civil de Delémont

Rue du 24-Septembre 2
2800 DELEMONT

Téléphone 032 420 54 50
Fax 032 420 54 51
Courriel secr.oej@jura.ch

Chef d'office : M. Claude Chapuis
Suppléant : M Jean-Claude Joly

HEURES D'OUVERTURE DES GUICHETS

Lundi à vendredi de 9 h.⁰⁰ à 11 h.³⁰ et de 14 h.⁰⁰ à 17 h.⁰⁰
... ou sur rendez-vous

CELEBRATION DES MARIAGES

Autorité cantonale de surveillance en matière d'état civil

Rue du 24-Septembre 1
2800 DELEMONT

Téléphone 032 420 56 80
Fax 032 420 56 81
Courriel secr.oej@jura.ch

www.jura.ch/DEC/SPOP/Etat-civil/Mariage/Mariage.html

Lundi au vendredi de 9 h.⁰⁰ à 14 h.⁰⁰
Samedi (2^{ème} et 4^{ème} samedi du mois) de 14 h.⁰⁰ à 18 h.⁰⁰

MESSE A LA CHAPELLE

voir bulletin paroissial

ARRONDISSEMENT DE SEPULTURE

Président : M. Serge Comte
La Tuillière 2843 Châtillon
tél. 032 422 61 32 - courriel : serge.comte@romandie.com

Secrétaire : Nelly Aegerter
Les Grands-Champs 14 2842 Rossemaison
tél. 032 423 34 38 - courriel : nelly.aegerter@bluewin.ch

ORDURES MENAGERES

par ménage : Fr. 40.-- + Fr. 30.-- par personne physique
(18 ans dans l'année)

bureaux et divers: Fr. 90.—

restaurants, magasins, artisans,
entrepreneurs, carrosserie,
machines agricoles,

- agriculteurs: Fr. 190.--
- autres: Fr. 230.--

taxe au sac : de 17 litres: Fr. -.95 le sac
: de 35 litres: Fr. 1.85 le sac
: de 60 litres: Fr. 3.60 le sac
: de 110 litres: Fr. 5.50 le sac

[50 sacs par an gratuits pour nouveaux-nés
jusqu'à l'âge de 3 ans](#)

Ramassage des ordures ménagères

dans des sacs à poubelle taxés SEOD tous les mercredis dès 06 h 30

Ramassage des déchets encombrants

les jeudis suivants : **3 février – 31 mars – 9 juin - 25 août - 20 octobre - 15 décembre**, à partir de 7.00 heures

Sont uniquement admis, les grands déchets combustibles provenant des ménages privés. Les parties métalliques doivent être enlevées.

Les déchets combustibles pouvant être contenus dans un sac de 110 litres ou encore dont les dimensions de l'objet sont inférieures à 50/50/50 cm ne sont pas considérés comme objets encombrants.

Ne sont pas ramassés: la ferraille, le verre, les déchets de chantier.

Appareils frigorifiques, congélateurs, appareils ménagers

La vignette n'est plus nécessaire. Ils sont repris gratuitement par les commerçants spécialisés sans obligation d'achat, par Caritas ou conduits chez Met Fer SA (heures d'ouverture: lundi-vendredi de 7.00 à 12.00 heures et de 13.15 à 17 heures.

Benne à fer

installée vis-à-vis de la ferme Rufer uniquement pour la ferraille

Déchets verts

Ils peuvent être apportés à la place de compostage jusqu'à nouvel avis

Horaire d'été

(avril à octobre)

tous les **mercredis** de 18.00 à 19.00 heures

tous les **samedis** de 16.00 à 18.00 heures

Horaire d'hiver

(novembre à mars)

tous les samedis de 15.00 à 17.00 heures

Papier - carton - verre - huiles végétales et minérales - fer blanc - aluminium – vêtements

Des bennes sont à disposition derrière l'école

Remarques: les briques de lait ou de jus de fruits, classeurs, pochettes photos, films plastiques d'emballages ne sont pas admis.

Ils doivent être mis dans les sacs poubelles taxés SEOD

Le PET doit être repris dans tous les commerces

« **Le sagex** » ne doit pas être mis dans les sacs poubelle mais peut être apporté à Caritas Jura rue St-Henri 5 à Delémont 032 422 74 74.

Centre régionaux de déchets spéciaux des ménages

Par exemple : acides, soude caustique, ammoniacque, eau de javel, solvants, acétone, benzine, dilutifs, produits de nettoyage, vernis, peintures, colles, décapants, antirouilles, etc).

A déposer chez : Cendres et déchets
zone industrielle Rue St-Henri 2
2800 Delémont
tél. 032 423 16 62

horaire : jours de foire de 16 h à 18 h.

OFFICE DE POSTE

Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi de 07.30 à 08.30 heures
et de 15.45 à 17.45 heures
le samedi de 08.30 à 10.00 heures

BIBLIOBUS – UPJ

Stationnement devant l'école - les mardis de 17 à 18 heures aux dates suivantes:

		Mardi
Châtillon	15.15 - 16.45	18 janvier
Rossemaison	17.00 - 18.00	15 février
Develier	18.30 - 19.45	15 mars
		12 avril
Courcelon	15.15 - 16.45	17 mai
Courroux	17.15 - 19.30	14 juin
		16 août
		13 septembre
		11 octobre
		8 novembre
		6 décembre

CALENDRIER 2011/2012 DES MANIFESTATIONS A ROSSEMAISON

Février	05-06 11	S.C.S. Tir petit calibre	Ski au Marécottes Assemblée générale
Mars	25-26-27- 30	S.C.S.	Théâtre
Avril	1-2-3 8 12-17 23	S.C.S. Volley-ball Tir petit calibre S.C.S.	Théâtre Assemblée générale Tir de printemps Parcours Vita
Mai	7 7 17-22	Commune S.C.S. Tir petit calibre	Thé dansant Parcours Vita Concours cantonal
Juin	10-11-12	Skater-hockey	22 ^{ème} tournoi
Juillet	Pause	Vacances	
Août	20-21 30	Skater-hockey Tir petit calibre	Coupe d'Europe juniors Concours fédéral des sections
Septembre	4 4 25	S.C.S. Tir petit calibre S.C.S.	Pique-nique Concours fédéral des sections Sortie culturelle
Octobre	1 ^{er} 29-30	Tir petit calibre Centre Culturel	Tir de clôture Les Greniers de l'Art
Novembre	17-18	Centre Culturel	Roadmovie
Décembre	4 31	S.C.S. + Centre Culturel S.C.S. – Centre Culturel - Skater-hockey	Vente des sapins et St-Nicolas Soirée de Sylvestre
Janvier 2012	13 20 27	Volley-ball Skater-hockey S.C.S.	Match aux cartes par équipes Assemblée générale Assemblée générale

COMMENT OCCUPER SES LOISIRS A ROSSEMAISON

[La Société Culturelle et Sportive \(SCS\)](#) vous propose plusieurs activités annuelles:

week-end de ski, réfection du parcours Vita, pique-nique sortie culturelle, marche de la gym dame (2 jours), calendrier de l'Avent, théâtre, divers cours et

quelques activités sportives:

gymnastique pour les dames (mercredi soir à 20.00 heures, halle de gymnastique)

sorties en vélo (mars-octobre - mercredi soir à 19.00 heures)

Secrétaire : Germain Chenal – tél. 032 422 52 12.

[Volley Ball Club](#) dont les entraînements sont ouverts à toutes les personnes (hommes ou femmes) à partir de 15 ans. Ils ont lieu les jeudis soirs à 19.30 heures à la halle de l'école de Vicques.

Pour les enfants en âge de scolarité les lundis de 18 h à 19 h 30.

Responsable : Natacha Mittempergher – tél. 032 422 15 25.

[Société de tir au petit calibre](#), responsable M. Raymond Kottelat, tél. 032 422 67 53

[SHCR \(Skater-Hockey Club Rossemaison\)](#): vétérans, actifs, juniors, novices, minis, école de skater).

Renseignements, M. Pascal Turberg – tél. 032 423 39 43.

[La Société « Les Bons Vivants »](#) est une association qui a pour but de promouvoir différentes manifestations sportives et socioculturelles.

Responsable : M. Hervé Cortat – tél. 079 365 70 98

[Et bien sûr, toutes vos propositions nous intéressent ...](#)